

Février 2010

N°61

Editeur resp.: Ovide MONIN



Les nouvelles d'YVOIR



BIMESTRIEL d'informations communales

Couverture réalisée par S.P.W. Marcel COLET



Discours prononcé par le Bourgmestre à l'occasion de la réception du Nouvel An

Madame, Messieurs les Echevins honoraires,
Madame, Messieurs les Echevins,
Madame la Présidente du CPAS,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux et du CPAS,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est toujours un plaisir pour moi de vous accueillir pour cette réception de Nouvel An qui se veut avant tout conviviale et amicale.

C'est aussi l'occasion d'adresser à chacun d'entre vous des remerciements pour le travail accompli tout au long de l'année écoulée.

J'adresserai un merci tout particulier aux hommes des travaux qui ont réalisé un travail remarquable pour contenir les premiers assauts de l'hiver que nous venons de connaître.

Pour notre administration, je crois que le plus important est le service qu'elle peut rendre à la population, et je pense que l'on peut tirer un bilan positif. Le service que l'on rend dépend avant tout d'un bon fonctionnement des services.

Il y a bien entendu parfois des tensions et des différends qui surgissent au sein du personnel.

Tout le monde n'a pas toujours la même conception du travail mais il paraît que c'est du choc des idées que jaillit la lumière. Et de la lumière, il en faut pour s'adapter aux changements continus imposés par les pouvoirs de tutelle.

Toutes ces contraintes nouvelles nuisent inévitablement à l'efficacité des services.

Sur le plan politique, j'écoute, j'entends, et je lis des commentaires qui m'incitent à inviter tous les mandataires à assumer plus que jamais et pleinement les responsabilités qui leur ont été confiées par nos concitoyens.

*
* *

Brièvement, je voudrais maintenant aborder la situation des finances communales. S'il est encore possible de maîtriser les dépenses, nous ne pouvons préjuger de ce que seront demain nos recettes fort dépendantes d'éléments extérieurs et particulièrement, des effets de la crise économique que nous traversons.

Le déficit 2010 du budget ordinaire s'élève encore à 168.000 €, ce qui nous incite à rester très vigilants.

Pour ce qui est des investissements, sachez que le budget extraordinaire prévoit des dépenses pour un montant de 8.643.510,00 € couvertes à concurrence de :

- 1.870.500 € d'emprunts communaux,
- 1.508.500 € d'emprunts régionaux,
- 3.305.000 € de subsides,
- 1.959.710 € par le fonds de réserve que l'on appelle communément "bas de laine".

Nous retiendrons, parmi les travaux les plus importants en chiffres :

- l'extension des écoles d'Yvoir et de Godinne;
- la construction d'un nouvel arsenal et d'un atelier des travaux.

Quant à savoir si tous ces travaux seront réalisés ou commenceront en 2010, sachez que nous sommes surtout tributaires des subsides qui sont promis ou demandés, mais il faut bien reconnaître que notre commune, comme d'autres communes sans doute, ne fait pas l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs subsidiaires.

Consolons-nous en admirant ou en subissant, selon le cas, les travaux entrepris par l'INASEP, ELECTRABEL ou la SWDE, travaux qui transformeront notre commune en vaste chantier.

Ce qu'il nous faudra absolument réussir en 2010, sera la mise en place du plan communal de développement rural, pour nous permettre, en collaboration étroite avec la population, d'élaborer sur une période de 10 années, un plan d'investissement à réaliser sur l'ensemble de la commune.

*
* *

La réception de Nouvel an est traditionnellement l'occasion de remercier ceux qui nous quittent et de vous présenter ceux qui nous rejoignent.

Notre secrétaire communal vous en parlera dans quelques instants.

*
* *

Je terminerai en me réjouissant de la présence parmi nous d'anciens mandataires et d'anciens membres du personnel à qui nous souhaitons témoigner notre sympathie et notre amitié.

Que 2010 soit pour vous tous, source de bonheur et vous apporte ainsi qu'à vos familles et à vos proches, joie, santé et la réalisation de vos souhaits les plus chers.





Discours prononcé par le secrétaire communal

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil communal,
du Collège communal et du Conseil du CPAS,
Mesdames, Messieurs,

Avant de passer en revue les mouvements que nous avons connus au sein du personnel communal durant l'année qui se termine, je voudrais vous adresser mes meilleurs souhaits pour l'année 2010. Je pense à votre santé, à vos familles, à celles et ceux qui vous sont chers ainsi qu'à vos projets.

Nous faisons un métier enthousiasmant car nous sommes au service de la population mais – vous le savez – il s'agit d'un métier exigeant et difficile. Souvent, nous nous sentons incompris.

Les réglementations ne cessent de se complexifier et les communes paraissent oubliées.

Les demandes de subventions introduites à la Région ou à la Communauté s'apparentent à un long parcours du combattant.

Depuis trop longtemps, les pouvoirs en place envisagent une simplification administrative en vue de l'octroi de ces subventions. Comme sœur Anne, nous ne voyons rien venir.

D'autre part, dans le cadre de la tutelle administrative, une collaboration devrait pouvoir s'instaurer avec les fonctionnaires de la Région afin d'accompagner les fonctionnaires communaux et ce, pour le plus grand bénéfice des communes et donc de l'intérêt général.

En ces moments de réjouissance, ayons aussi une pensée pour la famille de Denis et Stéphanie Malotaux, parents du petit Emile, trop tôt parti au paradis des anges ; pour Agnès Terwagne, technicienne de surface aux écoles de Mont et d'Evrehailles jusqu'en 2007, décédée il y a peu ; pour Edouard Daffe, ouvrier communal retraité et pour Joseph Marion, garde-champêtre, tous deux décédés cette année ; ainsi que pour Jean-Claude Gillet, pompier volontaire, accidenté lors de l'incendie d'une habitation à Bioul, le 21 novembre.

Mesdames, Messieurs, les projets et le travail ne manquent pas. Ayons le souci constant d'améliorer la qualité des services à destination d'une population toujours plus exigeante. Je tiens à vous remercier vivement pour le travail que vous réalisez au bénéfice de notre commune.

Le Secrétaire a également passé en revue les départs et a présenté les nouveaux membres du personnel communal.

La Commune sous la loupe

ADMINISTRATION COMMUNALE D'YVOIR – COORDONNÉES

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR
Tél. : 082/610.310 - Fax : 082/610.311
commune@yvoir.be - www.yvoir.be

Infos bulletin communal bimestriel : Magali BOTIN 082/61.03.29
– accueil@yvoir.be - Prochaine parution : le 26 avril 2010
(articles à remettre pour le 30 mars 2010)

PERMANENCES DU COLLEGE COMMUNAL

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège :

la semaine de 9 à 12 heures :

- Lundi : Ovide Monin
- Mardi : Charles Pâquet
- Mercredi : Bernard le Hardÿ de Beaulieu
- Jeudi : Dominique Deravet-Clément
- Vendredi : Etienne Defresne

(ou sur rendez-vous du lundi au vendredi)

le samedi matin de 10h à 11h30, selon le rôle de garde :

- O. Monin : 27/02 - 10/04 - 29/05
- Ch. Pâquet : 06/03 - 17/04 - 05/06

- E. Defresne : 13/03 - 08/05 - 12/06
- D. Deravet-Clément : 13/02 - 27/03 - 15/05
- B. le Hardÿ de Beaulieu : 06/02 - 20/03 - 24/04
- M.B. Crucifix-Grandjean : 20/02 - 03/04 (Pâques) - 22/05.

PERMANENCES DU SERVICE ETAT CIVIL

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés le lundi 5 avril 2010 (lundi de Pâques).

Toutefois, une permanence du service « **Etat Civil** » sera assurée de 10h à 12h pour les déclarations de décès.

AVIS À LA POPULATION DE LA COMMUNE

Le Service de la population tient à vous informer que le coût de la carte d'identité électronique est de 15 € depuis le 1er janvier 2010.

A partir de cette date, la taxe communale pour la délivrance de documents administratifs ainsi que la légalisation de signature est de 2 €.

Nous vous rappelons également que les enfants de moins de douze ans quittant le territoire belge doivent être munis d'une carte d'identité valable (Kids Card) et, si l'enfant n'est pas accompagné de ses parents, d'une autorisation parentale. La délivrance de la kids Card se fait endéans les 15 jours. Son coût est de 3 €.

Pour tout renseignement : 082/61.03.23



PLAINES COMMUNALES DE CARNAVAL ET PÂQUES

L'Administration communale organise des plaines de vacances durant les vacances de Carnaval et de Pâques 2010.

Date	Lieu	Local
Du 15/02 au 19/02/2010	Godinne	Espace 27
Du 6/04 au 9/04/2010	Yvoir	Salle omnisports du Maka

Les enfants seront encadrés par un responsable de plaine, des animateurs brevetés et des étudiants.

Le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur des plaines communales sont disponibles sur le site internet de la Commune (www.yvoir.be) et sur demande. Ils seront aussi remis automatiquement à chaque enfant inscrit.

Le prix par semaine est de 25 € pour le 1er et le 2ème enfant d'une famille, 15 € à partir du 3ème.

Horaires des plaines : 9h à 16h30 (avec garderie de 7h30 à 9h et de 16h30 à 17h30 pour 3 € la semaine).

Afin de garantir la qualité de l'accueil et d'organiser au mieux les activités, le nombre d'enfants est limité à 40 par semaine et nous vous invitons à inscrire vos enfants le plus tôt possible.

Renseignements et inscriptions auprès de Mme Mélot au 082/610.340 (lundi, mardi et jeudi de 8h à 16h et le mercredi de 8h à 12h).

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Dans le cadre de travaux qui seront réalisés à l'étage de l'EPN, celui-ci sera fermé durant une période de trois mois à partir de début janvier 2010.

En effet, l'étage de l'EPN, inoccupé jusque maintenant, sera transformé et réhabilité pour permettre la création de logements sociaux. Ces travaux vont interférer sur le fonctionnement de l'EPN durant la phase de transformation du gros œuvre du bâtiment. C'est la raison pour laquelle l'EPN fermera ses portes pour une durée de trois mois. L'EPN reprendra ses activités après les vacances de Pâques et de nouveaux cours seront mis sur pieds.

Entre temps, cette période de fermeture sera mise à profit pour revoir l'entièreté de la structure informatique de l'EPN ainsi que son mode de fonctionnement pour garantir un meilleur service dès sa réouverture.

YVOIR... DES LIVRES !

Les bibliothécaires ont lu pour vous ...



Le Jeu de l'Ange nous transporte dans une atmosphère empreinte de magie, de mystère et de nostalgie. Carlos Ruiz Zafón nous plonge à nouveau dans la Barcelone des années 20 et nous retrouvons enfin les héros de l'Ombre du vent.

David Martin, écrivain, connaît un succès grandissant. Jusqu'au jour où il signe un contrat avec un mystérieux éditeur parisien qui lui commande "une histoire pour laquelle les hommes seraient capables de vivre et de mourir, de tuer et de se laisser tuer..."

« Une écriture baroque et foisonnante, à mi-chemin entre Eugène Sue et Charles Dickens ».

... et pour les ados aussi !



Cette année, la bibliothèque d'Yvoir participe au Prix Farniente. Ce prix littéraire, organisé par la Ligue des Familles, s'adresse aux adolescents. Pour participer, c'est très simple, si vous avez entre 12 et 17 ans, venez emprunter les livres à la bibliothèque!

Et pourquoi pas créer un club de lecteurs ...

Du neuf à la bibliothèque : le Bédébus de la Province de Namur

Le Bédébus est un Bibliobus spécialisé en bandes dessinées et mangas. De quoi satisfaire les bédévores qui ont déjà dévorés les B.D. de la bibliothèque ... Il stationnera chaque premier mercredi du mois de 17h30 à 18h15, sur le parking derrière la "Vieille Ferme". Prochain arrêt : le 3 mars.

ETUDIANTS : nous pouvons vous aider à trouver de la documentation pour vos T.F.E.

Horaires, catalogue, animations... : <http://bibliotheque.yvoir.be> - 082/647 113.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 DÉCEMBRE 2009

Au nom de son groupe La Relève, Madame Vande Walle rappelle qu'actuellement, nous sommes dans une période appelée « trêve des confiseurs ». La date de la séance prévue ce jour, avec un ordre du jour aussi chargé et aussi important (PCA du Launois, budget de la commune et du CPAS) est très mal choisie.

Selon elle, il s'agit d'un manque de respect pour les conseillers communaux.

C'est la raison pour laquelle, son groupe a décidé de s'abstenir pour tous les points présentés ce jour et qu'il votera contre les budgets de la Commune et du CPAS.

Le Bourgmestre en prend bonne note. Il n'y a aucune mauvaise intention de la part du Collège, ce dernier voulant que le budget communal 2010 soit voté avant le 1er janvier 2010 pour le bon fonctionnement de la Commune.

Pour le futur, il sera, dans la mesure du possible, tenu compte de cette remarque.

Tutelle du CPAS – budget 2010

Le budget du CPAS de l'exercice 2010 ORDINAIRE est approuvé par 11 voix et 4 abstentions (groupe La Relève et M. Custinne).

EXTRAORDINAIRE est approuvé par 11 voix et 4 abstentions (groupe La Relève et M. Custinne).

Tutelle de la Zone de Police – intervention communale pour 2010

ARRÊTE par 12 voix et 3 abstentions (groupe La Relève)
L'intervention de la Commune d'Yvoir d'un montant de 512.057,63 € dans le budget de la zone de police pour l'exercice 2010, adopté par le Conseil de la Zone de Police « Haute Meuse », est approuvée.

Tutelle des Fabriques d'Eglise – budgets de l'exercice 2010

Par 12 voix et 3 abstentions (groupe La Relève), émet un AVIS FAVORABLE sur les budgets pour l'exercice 2010 présenté par les conseils des Fabriques d'église de Mont et de Godinne. Les interventions communales sont respectivement de 14.622,76 € et de 4.850 €.



Tutelle de la Fabrique d'Eglise – modifications budgétaires 2009 pour l'Eglise Protestante Unie et la Fabrique d'église de Godinne

Par 12 voix et 3 abstentions (groupe La Relève), émet un AVIS FAVORABLE sur les modifications budgétaires pour l'exercice 2009 présentées par la Fabrique d'église de Godinne et pour l'église protestante unie de Belgique.

Finances – budget communal pour l'exercice 2010

Le budget communal de l'exercice 2010

- ORDINAIRE est approuvé par 11 voix et 4 abstentions (groupe La Relève et M. Custinne).
- EXTRAORDINAIRE est approuvé par 11 voix et 4 abstentions (groupe La Relève et M. Custinne).

M. Custinne propose que les membres du Collège communal abandonnent une partie de leur traitement de façon à financer le maintien de deux agents qui viennent d'être licenciés par le Collège. Il demande que le Conseil se prononce sur cette proposition.

Cette demande n'est pas suivie.

C'est de la démagogie lui répond le Bourgmestre. Le contrat d'une employée n'a pas été renouvelé parce que le Gouvernement wallon n'a pas renouvelé l'octroi de 8 points APE qui étaient octroyés pour le Conseil consultatif des aînés. Un ouvrier communal a reçu son C4 parce que son travail ne donnait pas satisfaction.

Finances/patrimoine - tarification des locations de la salle omnisports « Le Maka »

Arrêté par 11 voix et 4 abstentions (Le Groupe « La Relève » et M. Custinne) : la tarification des locations de la salle « Le Maka » est fixée sur base du document tel que présenté.

Règlement redevance – délivrance de sacs PMC – modification

ARRETE par 11 voix contre 4 abstentions (groupe La Relève et M. Custinne) : à partir du 1er janvier 2010, la gestion complète de la distribution des sacs PMC est assurée par les services du Bureau Economique de la Province.

Demande de Mr Custinne, conseiller communal – Patrimoine - vente de la ferme de Tricoïnte – demande de permis d'urbanisme – discussion générale – avis éventuel.

M. Custinne, conseiller communal, a souhaité que le Conseil communal prenne connaissance du dossier de demande de permis d'urbanisme introduite par M. Stock, en vue de la réhabilitation de la ferme de Tricoïnte.

Il regrette que le Collège communal ait rendu son avis sans attendre le point de vue du Conseil communal car il s'agit d'un dossier important, pour lequel plusieurs réclamations ont été déposées dans le cadre de l'enquête qui a été réalisée selon les dispositions du CWATUPE.

D'autre part, le dossier n'était pas mis à la disposition des conseillers communaux.

Le Bourgmestre rappelle qu'il s'agit d'une compétence du Collège communal et que la décision quant à la vente a été prise par le Conseil communal, à deux reprises.

Les modalités de l'appel à projets ont été adoptées par le Conseil communal le 17 mai 2008. Quant au choix du candidat acheteur, il a fait l'objet d'un examen par une commission créée par le Conseil communal, dont faisait notamment partie le Fonctionnaire-délégué, le Président et un membre de la CCAT, ainsi que deux membres de la minorité.

La vente a été décidée par le Conseil communal le 9 février 2009. Quant au permis, il a fait l'objet d'un avis favorable conditionnel du Collège communal, après avis favorable de la CCATM.

Il appartient au Collège communal d'attendre l'avis du Fonctionnaire-délégué.

Dans la mesure du possible, les réclamants pourront être rencontrés avant délivrance éventuelle du permis d'urbanisme.

CPAS

AVEZ-VOUS DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE?

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- le gasoil de chauffage
- le pétrole lampant (type c)
- le gaz propane en vrac

et vous appartenez à une des catégories suivantes :

1ère catégorie : les bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie-invalidité et **le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2ème catégorie.**

2ème catégorie : les ménages à faibles revenus
Le montant des revenus annuels bruts¹ imposables de votre ménage est inférieur ou égal à 14.887,95 € augmentés de 2.756,152 € par personne à charge².

3ème catégorie : les personnes surendettées
Si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes **ou** d'une médiation de dettes et que le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage.

Alors, vous avez droit à une allocation de chauffage

La livraison doit être faite entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010 et dater de maximum 60 jours.

Par année et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1.500 litres au maximum.

Où et quand introduire votre demande ?

auprès du CPAS d'Yvoir (rue du Maka, 4) : permanences les jeudis de 13h à 15h30 et dans les 60 jours de la livraison.

Quels documents devez vous communiquer ?

Vous devez au moins communiquer les documents suivants :

- o une copie de la carte d'identité du demandeur
- o une copie de la facture ou du bon de livraison.

Renseignements : téléphonez au numéro de téléphone gratuit du Fonds chauffage : 0800/90.929 ou au CPAS d'Yvoir (Mr Paul-Marie PETIT, Tél. : 082/21.49.24).

Le formulaire de demande est disponible sur le site internet www.yvoir.be (rubrique CPAS).

¹Si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) autre(s) que celui que vous occupez, des règles particulières de calcul vous seront appliquées.

²Par personne à charge on entend un membre de la famille qui dispose des revenus annuels nets inférieurs à € 2.830 (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfant).




LE GRENIER AUX BONNES AFFAIRES DÉMÉNAGE !

Aux alentours de la mi-février, l'équipe des bénévoles du magasin social « Le Grenier aux Bonnes Affaires », sera ravie de vous accueillir rue Colonel Tachet des Combes, n°13 à Yvoir.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le CPAS d'Yvoir (082/21.49.30).




Vie associative



DÎNER DU CŒUR

au profit du
Télévie 2010



Le dimanche
28 février 2010 à partir de 12h.
Salle du Maka à YVOIR

Apéritif offert
Au menu :

Tartelettes de crustacés en sauce
~
Rôti de dindonneau aux airelles & pommes duchesse
~
Rêve de profiteroles au chocolat chaud
~

Prix : 25 € - enfants 10 €
Réservations pour le lundi 22 février :
Madame Marie-Bernard CRUCIFIX : tél. 082/612.258 - 0479/85.35.51
Madame Valérie JASPARD : tél. 082/610.319 - 0496/14.16.32
Administration communale : tél. 082/610.310 accueil@yvoir.be

Une organisation de l'Administration communale et du CPAS d'Yvoir.

Si vous êtes empêchés, un don peut être versé sur le compte 000-1305043-05 du FNRS/Télévie avec la mention « Don pour animation 87-Espoir d'Yvoir » ainsi que vos coordonnées complètes. Tout don de 30 € ou plus vous donnera droit à une attestation d'exonération fiscale qui vous sera envoyée en Février-Mars 2011 par le FNRS.

AUTRE ACTIVITÉ AU PROFIT DU TÉLÉVIE 2010 : **CABARET-SPAGHETTI DU CŒUR**

Le Cabaret-spaghetti du Cœur aura lieu le **samedi 13 mars à partir de 18h à la salle du Maka** à YVOIR.

- Au programme : animations musicales assurées par René Haulot, Chorale du Syndicat d'Initiative d'Yvoir "Si on chantait", sketches, contes ... le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
- Prix : 10 € (adulte) – 6 € (enfant).
- Réservations pour le lundi 8 mars 2010 :

Madame Marie-Bernard CRUCIFIX : tél. 082/612.258 - 0479/85.35.51
Madame Valérie JASPARD : tél. 082/610.319 - 0496/14.16.32.

Si vous êtes désireux de vous produire sur scène, n'hésitez pas à nous contacter avant le 19 février.

N.B : Nous avons besoin de bénévoles pour assurer la bonne organisation de ces activités, contactez-nous !

SOUPER FLAMICHE : AMICALE BELGO-UKRAINIENNE

Le 26 février 2010 à partir de 19 heures – Salle du MAKÀ à YVOIR : souper flamiche de l'amicale Belgo-Ukrainienne au profit d'un orphelinat situé près de LVIV(UKRAINE) qui accueille une soixantaine d'enfants très démunis et également d'autres projets humanitaires.

Pour rappel, l'amicale accueille, tous les deux ans, la chorale de chanteuses et bandouristes DZVINHA qui interprète de merveilleuses mélodies populaires ukrainiennes.

Réservation (avant le 21/02) : 082/61.36.87 (famille Gerain) - 081/41.31.94 (famille Grandjean).

LE CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS

1. Excursions d'un jour

Le Conseil Consultatif des Aînés, en collaboration avec l'échevinat du tourisme, vous propose différentes excursions tout au long de cette année 2010. Bien qu'organisées en semaine, ces excursions sont ouvertes à tous et commentées par notre guide habituel, Monsieur Coosemans. Une priorité sera néanmoins donnée aux personnes domiciliées dans l'entité.

20 mai 2010 : La Haute-Meuse française

Entre la tradition d'une région hautement brassicole et les souvenirs de la "grande guerre", nous parcourons la belle vallée de la Haute-Meuse. Voici la première destination choisie pour nos excursions.

- Départ à 8h de l'Hôtel de ville ou à 8h15 de la gare de Spontin
- Visite en matinée du musée de la bière de Stenay
- Repas gastronomique en Logis de France (inclus)
- Visite de site de Douaumont
- Arrêt à Varenne - Prix : 49 €.



Douaumont

24 juin 2010 : Grand Duché de Luxembourg

Une région bien sympathique à découvrir ou à redécouvrir.

- Départ à 8h de l'Hôtel de ville ou à 8h15 de la gare de Spontin
- Tour de ville à Clervaux
- Repas de midi à Vianden (inclus)
- Visite du château de Vianden
- Promenade en car dans la vallée de la Haute-Sûre
- Petit arrêt à Martelange - Prix : 41 €.



Vianden

9 septembre 2010 : La vallée de la Semois

De Bouillon à Rochehaut, nous visiterons la plus belle partie de la vallée de la Semois à une période où le climat est encore doux et l'affluence déjà moindre.



Le tombeau du géant

07 octobre 2010 : Bruges

Ses canaux séculaires, ses ruelles chargées d'histoires, la Venise du nord vous attend pour une dernière sortie avant l'automne et la bise.



Bruges

Inscriptions : uniquement par téléphone auprès de Mlle Magali Botin au **082/61.03.29** pendant les heures de service. Votre paiement doit exclusivement se faire sur le compte n° **091-0181373-12** du Conseil Consultatif des Aînés de la commune d'Yvoir, et nous parvenir au plus tard 5 jours avant la date du voyage. L'inscription n'est effective qu'après réception de votre versement par la commune.



Remboursements : toute personne annonçant le désistement de sa réservation à une excursion du C.C.A. ayant déjà été payée, recevra un formulaire de demande de remboursement qu'il devra retourner dûment complété au Secrétariat communal.

Après décision du Collège, la personne sera remboursée selon les conditions suivantes :

si la personne signale son désistement à l'animateur :

- jusqu'à 6 jours avant la date du voyage : remboursement intégral.
- jusqu'à 2 jours avant la date du voyage : remboursement de la moitié.
- jusqu'à la veille ou le jour même du voyage : pas de remboursement.

Les modalités pratiques des excursions du 09 septembre et du 07 octobre seront publiées dans le bulletin communal de juin.

2. Rappel : visite du musée Magritte à Bruxelles

En collaboration avec l'échevinat de la culture, le Conseil Consultatif des Aînés vous propose une nouvelle activité culturelle. Le jeudi 18 février 2010, s'organisera au départ de la commune la visite du tout nouveau musée consacré au grand Maître du surréalisme belge : René Magritte.

Cette activité ouverte à tous, a expressément été prévue pendant le congé de carnaval afin de permettre à un maximum de personnes d'y participer, **toutes générations confondues** !

Néanmoins, les capacités d'accueil du musée nous obligent à limiter le nombre d'inscrits à 60 personnes.

- **Départ** de la place de l'Hôtel de ville à 13h ou de la gare de Spontin à 13h15
- **Arrivée** à Bruxelles vers 14h30
- **Fin de la visite** vers 16h30
- **Retour** vers 18h
- **Prix** : 18 € tout compris
- **Réservations** auprès de Magali Botin au 082/61.03.29
- **Paiement** sur le compte du CCA : 091-0181373-12 au plus tard le 13 février.



L'Émouvoir des Lumières

Erratum : Attention, le n° de compte mentionné dans le bulletin communal précédent est erroné. Le seul correct est celui ci-dessus.

3. Conférences "A la découverte du monde"

En rappel, deux conférences accompagnées de montages audiovisuels seront organisées au Collège Saint-Paul de Godinne :

Dates :

le 26 mars 2010 à 20h : Le Tibet.

le 7 mai 2010 à 20h : Les chemins de Compostelle.

Infos pratiques :

- Accès par l'entrée principale du collège.
- Parking fléché dans la cour des 3èmes.
- Salle de conférence au 1er étage du pavillon (fléché).

Invitation cordiale à tous. Cette activité est totalement gratuite.

4. A venir

Un atelier d'initiation à l'utilisation du gsm (1x2h) vous sera à **nouveau** proposé le **19 avril 2010 de 14h à 16h** à la cafétéria du Maka. Infos et inscriptions : 082/61.03.29.

5. Cours d'aquarelle

Mr Laforêt organise un cours d'aquarelle pour débutants et initiés chaque **1er et 3ème mardis du mois** (sauf congés scolaires) **de 14h**

à 17h à la salle des fêtes (1er étage au hall omnisports du Maka).

Une participation de 2 € vous sera demandée.

CE COURS EST ACCESSIBLE A TOUS.

Renseignement et inscriptions : 0475/42.23.68.

Jeunesse

LA MAISON DES JEUNES D'YVOIR : **L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER ...**

En cette période de fêtes, les jeunes de la MJ et l'équipe d'animation se sont lancés dans un projet peu commun.

Afin de se faire connaître et d'offrir aux personnes du quartier la possibilité de se rencontrer, les jeunes qui fréquentent la Maison des Jeunes ont mis la main à la pâte pour proposer des dîners à prix démocratiques.

C'est ainsi que du lundi 21 au mercredi 23 décembre, des repas ont été servis à la MJ, pour la modique somme de cinq euros. Nos jeunes se sont retrouvés tous les matins afin de confectionner les repas du midi.

Le but pédagogique de la Maison des Jeunes étant de donner l'opportunité aux jeunes de devenir des citoyens actifs et responsables, cette démarche rentrait dans le cadre des activités qu'une maison des jeunes doit mettre sur pied. Cette démarche leur a permis d'avoir un bref aperçu du monde du travail. Ils ont pu se rendre compte que pour gagner de l'argent, il faut s'en donner les moyens, il ne suffit pas d'assurer pendant le service, il y a tout ce qui tourne autour : montage du décor, préparation des tables, courses, vaisselle, épluchage des légumes,... et après le service, le travail ne s'arrête pas là, il faut encore préparer la salle pour le lendemain.



Cette première fut couronnée de succès, une vingtaine de couverts ont été servis quotidiennement durant ces trois jours. Aucune plainte, ni intoxication alimentaire au tableau et des gens comblés après leur repas.

Ce succès a permis une valorisation des jeunes, ils ont pu se voir autrement et ont pu se reconnaître en tant que personne trouvant du plaisir à travailler. Les jeunes qui ont participé à ce projet se sont sentis reconnus par le public qui leur a rendu une image positive et valorisante d'eux-mêmes.

La Maison des Jeunes reste ouverte à tous les jeunes de 12 à 26 ans, donc si tu as envie de participer à l'évolution de la MJ, passe la porte...

Et pour rester à la page, rejoins-nous sur facebook M-J d'Yvoir
Pour plus de renseignements : 082/64.75.02.



UN NOUVEAU STAFF D'UNITÉ CHEZ LES SCOUTS

Chez les Scouts, les staffs sont encadrés par un petit groupe d'adultes qu'on appelle staff d'unité. Actuellement, à Yvoir, celui-ci est assuré par Fabien Bosthijis et Céline Prevoo.

Après plusieurs années comme animateurs, et pour finir comme animateurs de l'unité, nous comptons doucement lever le pied et passer la main à d'autres.

La passation se déroulera en douceur afin d'introduire progressivement nos successeurs. Depuis quelques années, pas mal de choses ont changé : l'unité s'est bien développée, autant au point de vue du nombre d'animés que du nombre d'animateurs, mais aussi sur la qualité de l'animation générée par le suivi des formations des animateurs. Quelques mois ne seront pas de trop afin que les futurs animateurs de l'unité se rendent compte du mode de fonctionnement, des habitudes à prendre, des éventuelles routines à perdre et des défis à relever afin de constituer un programme de mandat.

Actuellement, nous avons un couple de parents qui serait susceptible de reprendre un rôle dans l'unité. L'idéal serait de former une équipe de 3-4 personnes afin que chacun ait un rôle bien précis et rendre ainsi les tâches plus légères.

Qu'attend-on du staff d'unité ? Le staff d'unité est là pour encadrer l'unité, pour faire le lien entre la fédération et l'unité, pour épauler les animateurs, pour dépanner en cas de pépin, pour envoyer les courriers aux parents ... Bref pour chapeauter le groupe.

Je suis intéressé mais je ne connais pas bien le scoutisme ? Pas de panique! D'abord, nous sommes là pour encore quasi un an. Ensuite, la fédération assure des formations pour les animateurs d'unité. Celles-ci se déroulent le samedi, et durent une journée par an.

Si d'autres questions vous passent par la tête, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous sommes bien évidemment prêts à vous rencontrer afin de discuter de tout ceci en profondeur.

En cas de doute, n'hésitez pas! On ressort toujours satisfait d'une expérience chez les Scouts!

Si l'expérience vous tente, lancez-vous, appelez-nous!

Céline : 0476/60.75.28 • celineprevoo@gmail.com

Fabien : 0496/53.32.64 • fabien.bosthijis@hotmail.com

GOSPEL À YVOIR

« Family One Junior », est un « projet spécifique artistique », émanant de l'institut du Sacré-Cœur, à Yvoir. Il s'agit d'un projet pour les jeunes, dont le caractère particulier offre à ces derniers un développement personnel et collectif par le biais du "Chant Gospel".

Du 24 juillet au 31 juillet 2010 : camp découverte pour des jeunes qui souhaiteraient découvrir le chœur "Family One Junior" ou qui aimeraient nous rejoindre en septembre 2010.



Le site internet : www.family-one-junior.com

Vie des Ecoles

A L'ÉCOLE COMMUNALE D'EVREHAILLES...

"Bancs de sable pour marins d'eau douce"

Nous sommes partis un beau matin, bien contents de prendre le train. Arrivés à La Panne, nous avons pris le tram. Et c'est pile à l'heure que nous avons débarqué au Centre Flipper ! Le premier jour, avec beaucoup d'humour de La Panne, nous avons fait le tour ! Pour la suite, on ne s'est pas ennuyé ! Elles étaient bien remplies nos journées ! Dans le Oosthoek, les plantes et les animaux avaient un fameux look ! Le Cluéo dans les dunes à la recherche des grands, c'était vraiment géant ! Avec les bateaux de pêche et les bateaux de plaisance, à Nieuport, nous avons fait connaissance. Ils étaient beaux nos châteaux avec nos coquillages ramassés sur la plage. Du Cap Blanc-Nez, on en avait rêvé ! Et les falaises blanches de l'Angleterre, dans le ciel bleu, c'était merveilleux ! Quant à Nausicaa, c'est un vrai paradis pour les grands et les petits !

En résumé : des repas équilibrés, des veillées très animées, des promenades ensoleillées, bref, une semaine à la mer EXTRAORDINAIRE !

LE SOUPER DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'EVREHAILLES

Le 28 novembre, l'école d' Evrehailles a organisé un souper pour clôturer son projet intitulé "Bancs de sable pour marins d'eau douce". Durant l'apéritif, chacun pouvait admirer les illustrations des légendes de la mer présentées par les élèves de 4e, 5e et 6e. Puis, les enfants ont réalisé un petit spectacle : une chanson illustrée sur la beauté de la mer, le chant "Touche pas ma planète !" et une poésie racontant les classes de mer. Ensuite, chaque parent a découvert le séjour au travers d'un superbe diaporama. Enfin, le repas s'est bien déroulé. C'était une belle soirée !

DE LA B.D. À LA RÉALITÉ !

Début septembre, les élèves des classes de 3ème et 4ème primaires de l'école communale d'Yvoir sont allés découvrir l'univers merveilleux de TINTIN au musée Hergé de Louvain.

Suite à cette visite et à la découverte d'une vidéo où les enfants ont vu TINTIN en « vrai », le doute sur l'existence réelle de ce personnage est né dans la tête de nos chères têtes blondes : TINTIN existe-t-



il vraiment ?

Fin décembre, le voile s'est levé sur cette hypothèse.

Monsieur Jean-Pierre Talbot, alias TINTIN, est venu en personne leur rendre visite dans leurs classes.



Lors de cette rencontre, les enfants ont été captivés par toutes les petites anecdotes racontées avec passion par ce personnage fabuleux et ils ont trouvé réponse à toutes leurs questions.



Gageons que cette rencontre restera un souvenir inoubliable pour tous ces enfants qui en ont profité pour demander un autographe à notre cher « TINTIN » !!!

Les titulaires :
Mmes Chiandussi et Henry.

Culture



APPEL À CANDIDATURES

Le vendredi 26 février 2010 à 20h15, l'ASBL de gestion "Le Patrimoine de Godinne" tiendra sa

32ème Assemblée Générale statutaire.

L'association a pour objet de gérer les biens communaux de la section de Godinne qui lui sont confiés par la Commune d'Yvoir et en particulier "La Vieille Ferme".

Les associés ne sont astreints à aucune cotisation. Ils n'encourent du chef des engagements sociaux aucune obligation personnelle.

La qualité d'associé ne peut être valablement accordée qu'aux personnes domiciliées et résidant à Godinne, qui en font la demande écrite au conseil d'administration. Les candidatures sont soumises au vote des membres effectifs.

Adresse: ASBL "Le Patrimoine de Godinne", 1A rue du Prieuré, 5530 Godinne.

Lieu de l'Assemblée Générale: Musée de la Vieille Ferme. Invitation formulée par les administrateurs de l'ASBL : mesdames Culot Céline, Gonay Magdy, Matisse Lysiane; messieurs Boden Gaëtan, Guns Philippe, Honnay Ludovic, Lefèvre Jean-Marie.

Environnement Nature

RANDONNÉES D'INITIATION NATURE « LA CHEVÊCHE » : PROGRAMME DE FÉVRIER À MAI 2010

Les excursions d'une demi-journée

Rendez-vous devant la Maison communale d'Yvoir à 13h.
Fin de l'activité : vers 17h - 17h30.

Dimanche 21 février : Yvoir : Du Domaine d'Ahinvaux, excursion vers Bauche et la vallée du Bocq : à la découverte des oiseaux.

Dimanche 21 mars : Yvoir : L'Airbois et Tricointe : l'avifaune migratrice et les premières plantes à fleurs.

Dimanche 18 avril : Yvoir : Dorinne et la vallée du Bocq : flore printanière et ornithologie.

Dimanche 16 mai : Yvoir : Houx-sur-Meuse et les Ruines de Poilvache : botanique et ornithologie.

Les excursions d'une journée

Rendez-vous devant la Maison communale d'Yvoir, à 9h.
Fin de l'activité prévue vers 17h - 17h30.

Dimanche 28 février : Beauraing : La vallée de la Wimbe, à partir du village de Honnay : découvertes paysagères, des premières plantes à fleurs et de l'avifaune.

Dimanche 28 mars : La Fagne-Famenne : Excursion à partir d'Ave-et-Auffe (Rochefort) : Le Bois Niau et la ruine de l'Ermitage, Les Pairées ou Tienne Mosseray et la vallée de la Lesse : flore vernale et avifaune.

Dimanche 25 avril : Gedinne : La Croix Scaille et Willerzie : observation de la végétation et des oiseaux.

Dimanche 30 mai : Houyet : Excursion à partir d'Hulsonniaux : Le Ri de Vesse et les environs de Falmagne (Dinant) : ornithologie, botanique, ...

Attention !! Informations générales :

- Pour les excursions d'une journée, n'oubliez pas votre pique-nique et des boissons.
- Pour l'ensemble des excursions, nous vous conseillons d'avoir de bonnes chaussures de marche. Une paire de jumelles et une loupe (10x) sont toujours utiles.
- Il est important de signaler votre participation à une de ces excursions, en contactant le guide, même la veille !!!

Coordonnée du guide :

François Hela : Rue du Redeau, 16 à 5530 Yvoir
Tél. 082/71.16.54 (Vous pouvez toujours laisser un message).
hela.fran@hotmail.com ou hela.fr.nat@gmail.com



MIGRATION DES BATRACIENS À YVOIR

Après un jeûne forcé de plus de quatre mois (hibernation), le réveil des batraciens (grenouilles, crapauds, tritons et salamandres) à la fin du mois de février annonce le renouveau des saisons.

Guidés par leur instinct de reproduction, l'objectif principal des amphibiens à ce moment, est de rejoindre les mares ou étangs qui les ont vus naître.

Au prix d'une migration à risque (prédation, épuisement consécutif au jeûne, routes meurtrières...) des centaines, voire des milliers d'individus, arrivent enfin sur les lieux de ponte pour y perpétuer leur espèce.

Le déclin généralisé des amphibiens est aujourd'hui reconnu de tous. Malgré la protection de la quasi totalité de nos espèces et de leurs habitats, ce déclin affecte également les populations wallonnes.

Par le simple respect des mesures de protection des zones de migration à risque, nous pouvons agir sur une des causes de la disparition des batraciens.

A cet effet, durant tout le mois de mars*, il est vivement déconseillé d'emprunter la route de Blocqmont qui descend vers Houx entre 19h30 et 7h du matin.

En dehors de cet horaire la route restera libre à la circulation. Toutefois, dans ce cas il n'est pas impossible qu'un certain nombre de grenouilles ou crapauds soient encore présents sur la chaussée. Réduire sa vitesse à 30 km/h permet de sauver un grand nombre de ceux-ci.

Satisfaire à ce bon sens, c'est un geste par rapport aux objectifs de biodiversité 2010.

Merci de votre compréhension.

*Toute information relative aux horaires de migration des batraciens peut être obtenue chez Bruno DENOISEUX 082/61.17.15

GUICHET DE L'ÉNERGIE

Chacun d'entre vous se pose, aujourd'hui, des questions : Que faire pour réduire ma facture de chauffage ou d'électricité ? Que sont les énergies renouvelables ? A quelles primes ai-je droit ?...

Le guichet de l'énergie itinérant des arrondissements de Dinant et Philippeville vient de se mettre en place. Vos consultants, Sana Teggouri et Paul Ceulemans sont à votre disposition, dans notre Commune, pour répondre à ces questions et bien d'autres. Ils vous dispensent gratuitement une information neutre et objective pour réaliser des économies d'énergie dans votre habitation.

Leur rôle :

- vous suggérer une série de démarches pour réduire votre consommation en énergie et réaliser de réelles économies sur votre facture;
- répondre à vos questions techniques telles que l'isolation, les systèmes de chauffage, l'installation de doubles vitrages,...;
- vous informer sur les énergies renouvelables;
- vous informer sur la libéralisation des marchés du gaz et de l'électricité;
- vous expliquer les différentes primes et aides octroyées pour les travaux que vous comptez entreprendre.

Les permanences du guichet de l'énergie dans la commune d'Yvoir au cours des prochains mois : les mercredis 20/01, 17/02, 17/03, 14/04, 12/05 et 09/06, dans la salle du Collège à l'Administration communale d'Yvoir (1er étage) de 9h à 12h.

Police



Police

Le mois de janvier revient, et c'est l'occasion pour le bureau de proximité de votre police locale de se pencher sur le travail accompli durant l'année 2009.

Cette année, l'inspecteur principal STAS a choisi de s'attarder sur le Plan Zonal de Sécurité. Ce Plan tient compte des aspirations sécuritaires de la population, des autorités judiciaires, policières et administratives. C'est donc un outil indispensable pour orienter efficacement le travail policier pour lutter contre la criminalité et donc améliorer la sécurité des citoyens.



La première priorité dans laquelle votre bureau de proximité s'est investi en 2009 a été la sécurité routière, si importante aux yeux de chacun. Quelques 300 heures ont été prestées sur l'année écoulée, réparties en contrôles de circulation pour les campagnes alcool au volant, la ceinture de sécurité ou autres, ainsi que la surveillance aux entrées et sorties des écoles.

La seconde priorité dans laquelle votre bureau de police a été très actif tout au long de l'année est la surveillance des lieux publics. Notre but a été de lutter contre la criminalité et de renforcer votre sentiment de sécurité. Notre présence a surtout été perceptible lors des diverses festivités qui se sont déroulées tout au long de l'année, aux manifestations sportives ou tout simplement pendant des patrouilles préventives de sécurité aux différentes gares, à l'hôpital de Mont-Godinne, ou dans les commerces durant les fêtes de fin d'année.

Durant l'été, en partenariat avec le Contrat de Rivière Haute-Meuse, les agents de quartier ont investi une partie de leur temps à patrouiller le long des berges de la Meuse et du Bocq, afin de prévenir des actes de pollution. Ensuite, et toujours en matière d'environnement, plusieurs heures ont été consacrées à la recherche et à la constatation des dépôts clandestins de déchets.

Ces activités dans le plan zonal ne sont que la partie résiduelle de la capacité opérationnelle des membres du personnel du bureau de proximité d'Yvoir. Toutes les tâches qui vous avaient été exposées l'an passé ont toujours été menées à bien et constituent encore la majeure partie de notre travail quotidien (apostilles, enquêtes de domicile, constats de police, rédactions de procès-verbaux, rapports administratifs...).

Le bureau de proximité de votre police sera toujours à votre écoute et à votre service cette année, et vous présente ses meilleurs vœux pour 2010.

Michel STAS,
Inspecteur principal



Sports

REMISE DU MÉRITE SPORTIF ET DES RÉCOMPENSES SPORTIVES 2009

15 récompenses ont été distribuées lors de cette remise des prix qui a eu lieu le vendredi 8 janvier 2009 à la salle du Maka.

La Reconnaissance sportive a été décernée à **Michel Oger**. Lorsque le tennis de table s'implante à Spontin à la fin des années 70, Michel se découvre une passion pour le ping. Pendant 7 ans, il sera membre effectif et très volontaire d'une équipe de série, puis il endossera le poste de Président, qu'il occupe maintenant depuis plus de 25 ans. Outre sa charge de président d'un club sportif de plus d'une quarantaine de membres, Michel s'occupe de toutes les petites choses liées à la vie quotidienne du club : les relevés de compteurs, les commandes de mazout, les inventaires du bar, les commandes de boissons, de nourriture, etc. Michel, c'est aussi le Monsieur Propre du local des Carrioteux : avec son épouse, il nettoie la salle pratiquement toutes les semaines sans aucune compensation financière. Enfin, le bénévolat de Michel ne se limite pas au club de ping de Spontin : depuis plus de 35 ans, Michel est également impliqué dans le comité Li Bia Spontin ainsi que le comité d'animation du village.

Les espoirs de l'année sont :

Olivier Ansiaux, un jeune archer de 16 ans qui oeuvre dans la catégorie Benjamin pour la saison Outdoor. A Chimay, il réalise le record de la Ligue Francophone sur les distances de 20 et 30 mètres, avec 620 points sur 720. Quelques mois plus tard, il décroche le record de Belgique, toujours sur les mêmes distances, avec un score de 659 points sur 720. Il devient en outre Maître tireur dans sa catégorie sur la distance de 25 mètres. Suite à cette belle saison, Olivier participe à Bruxelles au championnat de Belgique extérieur sur la distance de 40 mètres. Aux qualifications, il réalise 640 points sur 720 et obtient la 3ème place. En éliminatoire, il tire en quart de finale 112 points sur 120 et décroche le record de la ligue francophone. Enfin, en finale, il devient médaillé d'argent au championnat de Belgique avec 104 points sur 120. La saison intérieure 2009-2010 ne fait que commencer, mais Olivier est à chaque fois premier de sa catégorie.

Aline Gerardy, 14 ans, accumule les victoires en cross-country dans la catégorie cadette. En avril, elle termine 1ère à la corrida de Dinant. En mai, elle est à nouveau 1ère sur 1500 m ainsi qu'en relais suédois lors d'une compétition interclubs à Barvaux. Un peu plus tard, elle se classe 2ème sur 800 mètres lors d'une compétition interclubs à Bertrix et améliore alors son record personnel en 2 minutes 22 secondes 90 centièmes. Fin du mois, elle devient championne francophone de la LFBA sur 800 mètres en 2 minutes 21 secondes 99 centièmes. En juillet et en août, elle se classe 3ème lors d'une première course, puis 2ème à deux reprises sur 400 mètres en améliorant 3 fois d'affilée son temps personnel sur cette distance.

Fin août, elle se classe 2ème sur 1500 mètres (toutes catégories confondues). Les 5 et 6 septembre, elle réalise le 4ème temps aux qualifications et est la seule francophone qualifiée pour la finale du championnat de Belgique sur 800 mètres où elle terminera finalement 6ème.

11 équipes ont décroché le titre de champion cette année et ont été mises à l'honneur.

En football, l'équipe première du **RSC Entente mosane** retrouve la 3ème provinciale au terme d'une saison très régulière durant laquelle elle a engrangé 24 victoires pour seulement 2 défaites. Nous avons donc félicité les p'tits gars de l'entraîneur Franco Fischera, à savoir : Kevin Baily, Mathieu Coulon, Frédéric Deguillaume, Julien Delussu,

Steve Denille, Olivier Dullier, Eddy Forthomme, Fabrice Gheerts, Julien Herbiet, Marc Kesch, Gani et Ibrahim Kurbali, Christophe Lefevbre, Denis et Steve Mahy, Vincent Verboggen, Jean-François Warnotte et Damien Wilmotte.

En balle pelote, nous comptons 4 équipes championnes.

A Evrehailles, les cadets ont terminé 1ers de leur championnat avec une seule défaite et sont donc champions de l'entité Dinamo. En coupe de Belgique, ils se sont hissés jusqu'en demi-finale. L'équipe 2009, coachée par Philippe Villanoy, était composée de Andy Buzin (le capitaine), Mike Didion, Kevin Bouchat, Julian Lottin, Jordan Bricmont, Dylan Cassart et Clément Lurkin.

L'équipe D3 d'Evrehailles s'est également distinguée cette année, puisqu'elle termine 1ère de sa série. Elle s'est néanmoins inclinée en finale pour les écussons de D3 face à Mesnil-Saint-Blaise. Nous pouvons donc féliciter chaleureusement Mark Kinet (capitaine), Christophe Parmentier, Grégory et Dimitri Goffin, Dany Pêcheur, Thierry Dubus et Xavier Toisoul.

A la Royale Dorinne pelote, l'équipe pupilles a remporté le championnat pour la 2ème année consécutive sans concéder une seule défaite. Ils ont également remporté le Grand prix Dinamo et se sont qualifiés pour la finale de la Coupe de Belgique à Oeudeghien. Ces jeunes espoirs du sport ballant, entraînés par Cédric Lambaerts sont : Maxence Bouchat, Devan et William Cassart, Nathan et Romain Fiche et Julien Fraselle.

L'équipe de promotion de la Royale Dorinne Pelote a elle aussi remporté le championnat et ce, avec 17 points d'avance et une seule défaite à son actif. Leur plus beau succès de la saison reste néanmoins leur victoire de la Coupe du Roi, disputée sur leur terrain face à Isières et Sirault. L'effectif était composé de Christophe Blehin, Johan Laloux, Aubry et Gaëtan Lecocq, Stéphane Macor et Etienne Troussart.

En tennis de table, 2 équipes de 6ème provinciale sont montées d'un échelon.

L'équipe C de Spontin a atteint la division 5 en mélangeant avec succès des joueurs de plusieurs générations : Michel Oger, Jean-Michel Oger, Xavier Focant, Maxime Focant, Richard Lottin, Laurent Sacré et Kenneth Lottin.

L'autre équipe pongiste championne de l'entité est **l'équipe D6 d'Evrehailles**, composée de Marc Kinet, Christian Carly, Christophe Scaillet et Jacques Demeure. Trois autres joueurs ont également contribué à la montée de l'équipe, à savoir Anaëlle Focant, Thierry Dubus et Philippe Focant.

Les 4 autres équipes championnes appartiennent toutes au Volley Club Mosan. **Les scolaires filles** (entraînées par Myriam Daffe) ont ainsi décroché la 1ère place au championnat provincial et la 3ème place au championnat francophone. Ce sont Maureen Degueldre, Noëlie Denis, Sarah Douxfils, Valérie El Houssine, Estelle Horlait, Jennifer Lannoy, Mélody Martins Cavalheiro, Sandrine Romainville et Madalena Veloso.

Les juniors filles (également entraînées par Myriam Daffe) sont non seulement championnes provinciales, mais aussi championnes francophones et 4èmes au niveau national.

L'équipe était composée de Céline Delahaut, Elodie Dejardin, Sarah Douxfils, Valérie El Houssine, Caroline Gauthier, Johanna Linchet, Helen Rorive, Mélanie Van Schoor et Eléonore Williame

L'équipe féminine de provinciale 4 a elle aussi été championne et évolue donc cette saison en 3ème provinciale. Cette équipe très jeune, dont les joueuses avaient entre 14 et 16 ans, était coachée par Nathalie Olivier. Ce sont Zaina Ben Hamza, Maureen Degueldre, Juliette Demanet, Marysa Demoulin, Mathilde Fripiat, Maryse Denis, Noëlie Denis, Déborah et Estelle Horlait, Jennifer Lannoy, Mélody Marins Cavalheiro, Sandrine Romainville, Margaux Roulive et Madalena Vélolo.



Enfin, **l'équipe féminine de provinciale 1** n'a connu aucune défaite tout au long de son championnat. Grâce à ses 22 victoires consécutives, elle a obtenu le trophée de la régularité et a également remporté la coupe provinciale. Ces volleyeuses, entraînées par Myriam Daffe, sont : Maureen Degueudre, Céline et Julie Delahaut, Noélie Denis, Sarah Douxfils, Hélen Rorive, Katty Rouelle, Madalena Véloso et Eléonore Williame.

Le Mérite sportif de la commune d'Yvoir a été attribué cette année à **Sylvain Denis** qui a confirmé en 2009 qu'il était bien un des meilleurs Belges dans cette discipline exigeante qu'est le triathlon longue distance.

Au niveau francophone, il décroche le titre de champion francophone à la Gileppe, avec une victoire dans le challenge de régularité. Sylvain se distingue également dans les grands rendez-vous nationaux en disputant les 3 triathlons longue distance que compte le Challenge National Superprestige, ce qui lui vaut le titre de vice-champion de Belgique longue distance, avec une victoire dans le challenge national sans drafting. En France, notre sportif obtient à deux reprises une 10ème place, l'une au triathlon international de Gérardmer où il est en outre classé 1er non professionnel et l'autre, au championnat de France longue distance. Enfin, au niveau international, il dispute les prestigieux championnats d'Europe de duathlon Powerman ainsi que l'Ironman de Barcelone où il se hisse dans le Top 15 sur chacune des deux épreuves. Ce triathlète amateur est d'autant plus méritant qu'il ne bénéficie d'aucune aide extérieure, que ce soit de l'ADEPS ou de la fédération francophone. En 5 ans de compétition seulement, il est parvenu à réaliser des résultats de haut niveau, ce qui a d'ailleurs suscité l'intérêt de différents média.

Son palmarès, notre sportif le doit à sa volonté, son courage et sa détermination, car il s'entraîne dans des conditions qui sont loin d'être optimales, après ses journées de travail.

Nous ne pouvons donc que lui souhaiter d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés pour 2010 et de se rapprocher encore un peu plus du sommet des classements dans un avenir proche.

Dominique Deravet, Echevine des Sports



SAMEDI 17 AVRIL 2010

dès 17h
au terrain de football à YVOIR
JOURNÉE DU COEUR

JOGGING à 17h00 : Il s'agit d'une balade « nature » organisée sous forme d'entraînement (ni dossards, ni classements). Chaque personne « court » ou « marche » sous sa propre responsabilité. Différents groupes sont formés, selon la distance et la vitesse, et accompagnés de guides connaissant le parcours. 3 distances : 5 - 10 - 15 km. Le parcours de 5km est adapté aux personnes à mobilité réduite. Participation fixée à 2 € pour le 5 km - 3 € pour le 10 km - 5 € pour le 15 km.



FOOTBALL à 19h00 : Match amical vétérans : l'équipe « Les P'tits Scarabées » d'Yvoir reçoit une sélection de personnalités yvoiriennes invitées. Infos : Marc Lebrun - 082/61.03.15 - commu-ne@yvoir.be



PETITE RESTAURATION & JOYEUSE AMBIANCE

au Terrain de football, Avenue Doyen Woine à YVOIR

Tous les bénéfices sont versés au Télévie 2010.

Pêle-mêle

AGENDA

DU SYNDICAT D'INITIATIVE D'YVOIR 2010



Le dimanche 25 avril : Ronde de la Cervoise

9ème édition. Venez déguster diverses bières tout au long d'un itinéraire gourmand et animé.

Le Samedi 1er mai :

Ouverture de la saison touristique sur l'île d'Yvoir.



Les vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 juin : Mos'art

13ème anniversaire. Exposition d'œuvres d'art dans la salle omnisports du Maka à Yvoir.

Le samedi 26 juin :

Marché nocturne dans le centre d'Yvoir.



Le dimanche 27 juin : "Fer" la fête à Yvoir

4ème édition. Démonstration du travail du fer et de la pierre par des artisans d'art. Banquet de style "Breughel" avec animation musicale.

Rendez-vous au Parc d'Yvoir et Place de l'Hôtel de Ville dès 10h.

Le samedi 31 juillet :

Marché nocturne dans le centre d'Yvoir.



Le dimanche 22 août : marché artisanal de Houx

15ème édition. Artisans d'art dans le village et dans l'église. Animation musicale et feu d'artifice.

Les samedi 28 et dimanche 29 août : Fête médiévale de Poilvache :

Spectacles, chansons et combats d'époque, dans une atmosphère du Moyen Age.





Le dimanche 19 septembre : parcours de jeux anciens

4^{ème} édition. Venez jouer en famille de 11h à 18h au cœur du village d'Evrehailles qui deviendra piétonnier à cette occasion.

Les samedi 18 et dimanche 19 décembre : marché de Noël à Yvoir

Dans la cour du Maka. A partir de 14h.



Devenez membres adhérents du Syndicat d'Initiative d'Yvoir

Participez à la promotion touristique de notre belle région en devenant membre adhérent du Syndicat d'Initiative. La cotisation s'élève à 10 € par an, et permet au S.I. d'entreprendre et de réaliser divers projets et manifestations. De plus, la carte de membre vous donne l'accès gratuit sur l'île d'Yvoir.

Infos : M. Colet : 0475/73.98.94 – Fortis : 001-1429095-70 .

LES ARTS DU FLEUVE

La Jeune Troupe du Fleuve de Godinne a vu le jour en 2002.

A partir de 2007, pour la quatrième saison consécutive, nous pouvons compter sur la compétence de notre Metteur en scène Pierre LAZARD et d'une trentaine de bénévoles pour les décors, les affiches, le maquillage, la régie, le bar ...

En 2010, nous avons choisi de vous interpréter deux comédies :

- « Les Pyramides » : une comédie en un acte de Jacques THAREAU par nos plus jeunes acteurs (+/- 20 minutes).
- « Monsieur a bien changé » : une comédie de Jean-Pierre AUDIER par nos grands ados.



Finale du spectacle joué en 2008 "Atout Cœur"

Les acteurs :

Depuis le début octobre, nos acteurs ont débuté les répétitions pour vous offrir un spectacle tout aussi pétillant que les années précédentes.

ANCIAUX Alixe
BRUNO Caroline
BRUNO Sophie
CORNET Clément
DONY Victor
GERAIN Fanny
GLORIEUX Camille
JAVAUX Caroline
MASSART Alice

PONSEELE Laetitia
SAUCEZ Aurore
SIMON Adrien
SIMON Juliette
VAN COTHEM Valentin
VANDEWALLE Justine
VANLEEuw Quentin
VISEE Alexandre
WINKIN Paul-Emile

Cette année, nous nous produisons les :

- **Samedi 13 mars 2010 à 19h30**
- **Samedi 27 mars 2010 à 19h30**

Au Centre de la Croix Rouge - Rue du Redeau, 70 à 5530 YVOIR

Comme précédemment, l'équipe de la Jeune Troupe du Fleuve a souhaité offrir une partie des bénéfices à deux organismes oeuvrant pour les plus défavorisés :

- **Les Colis du Cœur**
- **L'amicale Belgo-Ukrainienne.**

Pour tout renseignement : Jean-Pol Visée (0496/82.23.61)

Etat Civil

du 1er novembre 2009 au 31 décembre 2009

NAISSANCES

Novembre 2009

03: Lyse Jadot d'Evrehailles * 04 : Nolhan Tierelinckx d'Evrehailles * 06 : Zoé Cassart de Durnal * 11 : Léontine Cassart de Dorinne * 12 : Denis Macor d'Evrehailles * 14 : Myley Smetz d'Evrehailles * 19 : Thibaut Caudano de Godinne * 30 : Eloïse Buffet de Dorinne

Décembre 2009

04 : Victor Voué de Spontin et Alixe Heurion de Mont * 06 : Mathias Limet de Purnode * 21 : Martin Graïde de Godinne * 22 : Violette Nicolas de Durnal * 24 : Marion Baudoin de Dorinne et Rodrigo Graça Torres de Houx * 31 : Eline Colignon d'Evrehailles.

MARIAGES

Novembre 2009

♥ Pirlot Samuel de Durnal & Vanderheyden Julie de Durnal.

Décembre 2009

♥ Godfriaux Tony de Anhée & Martin Nathalie de Anhée.

DÉCÈS

Novembre 2009

Joseph Vanhollebeke, 89 ans, veuf Charles, à Godinne † Aurélien Putmans, 17 ans, à Godinne † Eduard Beullens, 80 ans, veuf Hinderyckx, à Godinne † Joseph Marion, 90 ans, veuf Mathieu, à Durnal † Rosa Dorval, 82 ans, épouse Adolfsson, d'Yvoir † Daniel Delcourt, 55 ans, à Yvoir † Bertha Moreau, 89 ans, veuve Lambot, à Godinne † Pierre Malarme, 79 ans, veuf Boweja, à Godinne † Mariette Vleugers, 82 ans, veuve Desfrenne, à Godinne † Georges Willem, 87 ans, époux Laloux, à Durnal.

Décembre 2009

Louisa Rossillong, 87 ans, veuve Bauche, à Purnode † André Soffers, 90 ans, époux Cartel, à Godinne † François Haulot, 75 ans, célibataire, à Yvoir † Marie-Thérèse Dekkers, 81 ans, célibataire, à Yvoir † Agnès Terwagne, 53 ans, épouse Goffin, à Yvoir † Suzanne Chenu, 86 ans, veuve Crommar, à Yvoir † Yewubdar Dibso, 24 ans, célibataire, à Yvoir † Willem Georges, 88 ans, époux Laloux, Durnal † Collard Rachel, 92 ans, à Durnal.



Agenda

du 14 février au 30 mai 2010.

Infos à diffuser ? Adressez-vous au Service Accueil de la Commune : 082/61.03.29 - accueil@yvoir.be

FÉVRIER

- o **Dimanche 14** : dîner de Saint-Valentin à la salle Saint Fiacre. Infos : J. Laloux - 083/69.91.00 .
- o **Jeudi 18** : visite du musée Magritte à Bruxelles. Infos et réservation au 082/61.03.29.
- o **Samedi 20** : L'Ancrage ASBL, Centre de bien-être et de loisirs actifs situé Avenue Louise, 3a à SPONTIN, organise un stage de formation à la fabrication artisanale de la bière. Renseignements et inscriptions : 083/69.05.55 - contact@lancrage.be - www.lancrage.be .
- o **Vendredi 26** : Souper flamiche de l'amicale Belgo-Ukrainienne au profit d'un orphelinat situé près de LVIV (Ukraine). Réservations (avant le 21 février) : famille Gérardin - 082/61.36.87 ou famille Grandjean - 081/41.31.94
- o **Dimanche 28** : repas du cœur à la salle du Maka à partir de 13h. Réservations : M-B. Crucifix - 0479/85.35.51.

MARS

- o **Vendredi 5** : soirée d'accueil des nouveaux habitants de la commune au 1er étage de la salle omnisports du Maka. Les citoyens concernés recevront un courrier personnalisé.
- o **Samedi 6** : Grand feu à SPONTIN. Infos : G. Custinne - 0474/22.53.88.
- o **Samedi 6** : Carnaval et grand feu à HOUX. Infos : E. Dubois - 0478/88.37.88
- o **Samedi 13** : La Jeune Troupe du Fleuve est en représentation à la salle de la Croix-Rouge (rue du Redeau 64) à YVOIR.
- o **Samedi 13** : « Cabaret du Cœur » à la salle du Maka, dès 18h. Sketches, contes, chants... suivi d'un spaghetti, le tout dans une ambiance chaleureuse. Les personnes désireuses de se produire peuvent contacter le 0479/85.35.51 (Marie-Bernard Crucifix).
- o **Du 19 au 21** : Fête foraine sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville à YVOIR.
- o **Vendredi 26** : conférence "A la découverte du Monde" à 20h. au Collège Saint-Paul de GODINNE : le Tibet.
- o **Samedi 27** : La Jeune Troupe du Fleuve est en représentation à la salle de la Croix-Rouge (rue du Redeau 64) à YVOIR.
- o **Samedi 27** : Grand feu à MONT. Infos : P-M. Pochet - 081/41.41.46.

AVRIL

- o **Du 6 au 9 et du 12 au 16** : stage de cirque et de sports par l'école de cirque d'Yvoir pour enfants de 7 à 12 ans. Inscriptions : ASBL Artbracirque - 0472/51.74.01 - www.artbracirque.be
- o **Dimanche 11** : marche Adeps à PURNODE. 5-10-15-20 km. Départ à la salle du patronage (près de l'église). Itinéraires boisés et petite restauration à prix démocratiques. Organisation de l'école communale. Infos : 0473/25.13.01.
- o **Samedi 17** : journée du cœur : course "nature" organisée par le Bailrun à 17h et match de football vétérans à 19h, au terrain de football d'YVOIR.
- o **Dimanche 25** : Stage open d'arts martiaux (Judo-Jujitsu-Karaté) à la salle Bail Sports à EVREHAILLES. De 14h30 à 18h30. Infos : B. Bellemans - 0495/20.92.49 ou 082/22.54.74 - b.bellemans@eurojudo.be.
- o **Dimanche 25** : Ronde de la Cervoise à DORINNE. Infos : M. Colet - 0475/73.98.94 ou accueil@yvoir.be.

MAI

- o **1er et 2** : "Tire ton plant" au Moulin de SPONTIN : échange de plantes, boutures, semences, etc. Infos : chivonne@skynet.be.
- o **Vendredi 7** : Conférence "A la découverte du monde" au Collège Saint-Paul de GODINNE à 20h : « Les chemins de Compostelle ».
- o **Vendredi 7** : Concert par le Choeur Gospel "Family One Junior " à la Vieille Ferme de Godinne. Infos : www.family-one-junior.com/

Mots d'Yvoir, croisés

proposés par MAJA

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4				1						
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Pas nécessaire pour recevoir "les Nouvelles d'Yvoir"
- 2 Condiment des potagers d'Yvoir
- 3 Blanchâtre
- 4 Suffixe - Vers parasites de nos animaux
- 5 Veuve hindoue
- 6 Village condruzien - Arriva
- 7 Lion de mer - Menue monnaie
- 8 Suit Albert ou François ou Napoléon - Sélectionna
- 9 Comme la montée du Tienne de Mont - Comme le goulu
- 10 Désinence verbale - Devises espagnoles

Verticalement

- 1 Point essentiel
- 2 Avion
- 3 Ville de l'Ontario - Membre de la Pléiade
- 4 Inondai - Arme blanche (phonétiquement)
- 5 Menaces en l'air - Forme d'auxiliaire
- 6 Démêleras (une affaire criminelle par exemple)
- 7 Marche du Souvenir - Plante homonyme d'un prénom
- 8 Prolongeait
- 9 Terminaison verbale - Direction - Renforce l'affirmation
- 10 Ensembles des notes qu'un choriste de la Chantoire peut émettre, du grave à l'aigu.

(Mot à découvrir : une entité bien de chez nous)

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Le mot à découvrir dans le problème précédent était EPURATION